Zeitschrift: Revue Militaire Suisse

Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse

Band: 59 (1914)

Heft: 4

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

LIXº Année

N° 4

Avril 1914

Le chef de section.

Mon intention est de présenter, en quelque sorte, le chef de section idéal, tel que je me le figure. Loin de moi la pensée de composer le « manuel du parfait lieutenant », ce qui serait singulièrement prétentieux, et un peu ridicule. Non. « Pour devenir officier dans le sens complet de ce mot, commencez par concevoir le type idéal que vous devez incarner » a dit André Gavet. Eh bien! j'essayerai d'exposer ma conception à moi, en me bornant aux caractères essentiels. Et s'il est de mes camarades lieutenants qui n'ont point encore songé à créer dans leur esprit cet officier modèle, ces quelques réflexions les détermineront peut-être ; je ne souhaite pas davantage.

Je crois absolument inutile d'énumérer, de A jusqu'à Z, les innombrables qualités que doit posséder un chef de section ; il est bien entendu, n'est-ce pas, qu'il doit les posséder toutes, de la première à la dernière. Mais nous voilà Gros-Jean comme devant.

Je pense qu'il vaut beaucoup mieux rechercher quelle est la qualité essentielle de l'officier subalterne, celle dont toutes les autres découlent plus ou moins directement, celle qui les embrasse toutes, pour ainsi parler. A mon sens, la qualité qu'il importe au chef de section d'avoir avant tout, c'est : du caractère.

Napoléon a dit : « En France, on ne manquera jamais de gens d'esprit ni de faiseurs de plans, mais on n'aura jamais assez de gens de grand caractère et de vigueur, enfin d'hommes qui ont le feu sacré. » Qu'en Suisse, « nous ne manquerons jamais de gens d'esprit ni de faiseurs de plans », je suis prêt à l'admettre, encore que je l'ignore, n'étant pas en mesure d'en juger ; d'ailleurs ce n'est point mon affaire ; mais